

Appel à projets « Challenge 1 - CReA-VIANDE » Appel à projets 2019

Rappel sur CReA-VIANDE et ses thématiques

Le consortium viande de ruminants CReA-VIANDE est un des 8 livrables piliers du Challenge 1 de CAP 20-25.

CReA-VIANDE est un consortium créé en 2017 en région Auvergne-Rhône-Alpes, à l'initiative de la Chambre Régionale d'Agriculture, l'ARIA et l'INRA, dans la continuité de l'action collaborative « Filière Bovins Engraissement Auvergne ». Il regroupe une diversité de partenaires (filière amont / aval, recherche & développement et enseignement supérieur) pour travailler sur la production et la valorisation de viande de ruminants (bovins et ovins). Il permet de formaliser des questions et construire des programmes de recherche et des études dédiés aux problématiques régionales en lien avec les marchés.

Objectifs

- Renforcer le dialogue entre les différents partenaires de la filière viande de ruminants
- Structurer les actions de recherche de la filière viande de ruminants au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Missions

- Echanger entre les partenaires
- Faire émerger et valoriser des projets
- Expertiser des projets liés à la filière viande pour le Cluster Herbe

Les thématiques identifiées comme prioritaires dans CReA-VIANDE sont :

- ✓ Optimisation de la valorisation des ressources animales dans le contexte des territoires AURA
- ✓ Optimisation de la valorisation des ressources végétales dans le contexte des territoires AURA
- ✓ Authentification des produits (traçabilité, typicité)
- ✓ Optimisation de la valorisation des itinéraires techniques et des démarches filières de production des territoires
- ✓ Phénotypage de l'animal et prédiction des qualités pour décider d'itinéraires de production
- ✓ Valorisation des produits, de la matière première aux produits élaborés en lien avec les attentes des consommateurs

CONTEXTE et OBJECTIF de l'AAP 2019

Cet appel à projet s'inscrit dans le cadre de CAP 20-25 et représente la seconde des 2 phases d'AAP programmées (2018-2020). Il est doté d'un budget global d'environ 200 000 euros pour cette seconde phase. Les projets déposés doivent avoir une durée maximale de 2 ans.

L'objectif est d'initier des projets collaboratifs en lien fort avec les problématiques des filières. Les porteurs des projets doivent être situés dans le périmètre de l'I-SITE Clermont-Auvergne. Des partenariats externes pourront être envisagés et devront faire l'objet de financements spécifiques.

Modalités

- Les projets seront présentés en utilisant le [formulaire disponible](#).
- Les projets doivent être déposés à l'adresse brigitte.picard@inra.fr.
- Le Copil de CReA-VIANDE évaluera et fera un classement des projets.

Echéances

- 29/08/2019 à 12h:00 GMT, date limite pour le dépôt des soumissions
- Si besoin d'informations complémentaires ou d'aide contacter Brigitte Picard : brigitte.picard@inra.fr
- Septembre : commission d'évaluation des projets et audition des porteurs de projet
- Décision de financement : fin Septembre

